



Formation : **Permis d'exploitation**

OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :
Gérer un débit de boissons en conformité avec la réglementation en tenant compte des enjeux de santé publique.

Code de santé publique L.3332-1-1

Public visés :

- Futur exploitant d'un débit de boisson.

Pré requis :

- Maîtrise de la langue française (parlée et écrite).

Modalités d'évaluation des acquis :

- Test-QCM et mise en situation tout au long de la formation et évaluation écrite en fin de formation.

Documents délivrés :

- Certificat : Permis d'exploitation CERFA N°14407*03

Encadrement de l'action formation :

Animation par des experts assurant au quotidien des missions de conseils auprès des entreprises, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Moyen pédagogique et technique :

- Formation en présentiel
- Le formateur anime à l'aide d'un vidéo projecteur
- Etudes de cas pratiques, mises en situation, retour d'expérience.

CONTACT DU REFERENT PEDAGOGIQUE :

centredeformation@formafac.net

Nombre de stagiaires

Maxi : 15

Mini : 2

Modalité et délais d'inscription :

- En ligne, par mail
- Jusque'à la veille

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Merci de contacter notre référent
handicap à l'adresse :
contact.handicap@formafac.fr

Tarifs : 449 euros

Durée : 3 jours / 20h

Repas sur place 15 euros HT
boissons (non alcoolisée)
et café compris.

Lieu :

1 rue du Tarn - 78200 BUCHELAY
1^{er} étage



Formation : **Permis d'exploitation**

PROGRAMME :

Première journée :

Le cadre législatif et réglementaire

- Les sources de droit et les applications
- La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la Santé Publique
- La police administrative générale
- La police administrative spéciale

Deuxième journée :

Les conditions d'ouverture d'un débit de boissons à consommer sur place

- Les conditions liées à la personne
- Les conditions liées à la licence
- La vie d'une licence
- Les déclarations préalables à l'ouverture

Les obligations d'exploitation

- Les obligations liées à l'établissement
- Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et des aspects pratiques

Troisième journée :

Réglementation locale

- Réglementation sanitaire départementale
- Réglementation contre le bruit
- Spécificités locales
- Heures d'ouverture et fermeture des établissements
- Affichages spécifiques

Lutte contre la discrimination

